

## MA MÉMO-LISTE BCV POUR MON DÉMÉNAGEMENT

Quelques conseils pratiques pour emménager dans vos murs !

Pour que l'emménagement dans votre nouveau logis soit parfait jusque dans les moindres détails, voici les choses à ne pas oublier !

### VOTRE ANCIEN LOGEMENT

- Si vous êtes locataire, résiliez l'ancien contrat dans les formes et délais.
- Annoncez d'éventuels dégâts causés dans l'ancien appartement à la gérance et à l'assurance
- Vérifiez le nombre de clés prévues selon l'état des lieux
- Fixez une date et une heure avec la gérance pour l'état des lieux
- Informez le concierge du jour de votre départ. Il peut vous aider à réserver la place de parc pour le camion de déménagement

### PRÉPARER VOTRE DÉMÉNAGEMENT

- Vous mandatez une entreprise de déménagement: faites jouer la concurrence et demandez des devis auprès de plusieurs déménageurs. Il est important de toujours donner la même estimation en mètres cubes à déménager et les adresses précises de départ et d'arrivée
- Pensez à engager une entreprise de nettoyage et confirmer par écrit le mandat et la date exacte
- Si vous faites le nettoyage vous-même, prévoyez les aides appropriées
- Faites le tri dans vos affaires et jetez ce que vous ne voulez pas transporter avec vous
- Déblayer l'appartement, les locaux annexes (cave, grenier etc.) et le jardin
- Profitez du jour des grands débarras pour les choses que vous voulez jeter et donnez à des associations caritatives les objets en bon état
- Si vous achetez de nouveaux meubles, faites-les livrer directement à la nouvelle adresse
- Prévoyez l'emplacement de vos meubles dans votre nouveau logement sur un croquis

### DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

- Fixez avec votre employeur le jour de congé légal (au moins 1 jour) accordé pour le déménagement
- Renseignez-vous sur les places disponibles dans les écoles et garderies de votre futur quartier
- Informez les autorités scolaires de l'ancienne et de la nouvelle école
- N'oubliez pas de faire changer les papiers d'identité

### ANNONCER VOTRE CHANGEMENT D'ADRESSE

- Banque, office de chèques postaux
- Services industriels (eau, gaz, électricité pour le relevé des compteurs)
- Contrôle des habitants (ancienne et nouvelle commune)
- Chef de section (armée)
- Caisse de compensation (indépendants et rentiers)
- Médecins / dentistes
- Employeur
- École / jardin d'enfants
- Service des autos / changement sur permis de conduire et de circulation
- Caisse maladie et assurances
- Office des impôts
- Journaux et revues (abonnements)
- Service de livraison à domicile
- Secrétariat d'associations, de clubs, de cours
- Poste (formulaire de renvoi du courrier)
- Swisscom (annuaire) et autres prestataires téléphoniques Demandez le transfert de votre ligne auprès de Swisscom (0800 800 113) ou à l'aide du formulaire d'annonce se trouvant dans l'annuaire
- Radio / TV : annonce à Billag, tél. 0844 834 834.

### LE JOUR DU DÉMÉNAGEMENT

- Préparez un carton avec tous vos papiers importants (pièces d'identité, livret de famille, certificat de travail etc.) que vous garderez avec vous. Faites de même avec vos objets de valeur (bijoux etc.) à moins que vous préfériez les mettre dans un safe à la banque
- Prévoyez de faire garder les petits enfants par la famille ou une garderie
- N'oubliez pas de donner vos animaux domestiques en gardiennage pour le jour du déménagement
- Contrôlez le déroulement de la journée avec les déménageurs, attirez leur attention sur les objets fragiles
- Affichez le plan des pièces avec les meubles dans le nouvel appartement
- Vous avez 3 jours pour annoncer à votre entreprise de déménagement ou à votre assurance les dommages ou pertes

### RIEN OUBLIÉ ?

- Avant votre départ, faites un dernier tour complet de votre ancien logement (y.c. cave, grenier, jardin, garage) pour voir si vous n'avez rien oublié.
- Fermez les alimentations d'eau
- Coupez l'électricité
- Enlevez votre nom sur la porte et sur la boîte aux lettres à l'ancienne adresse
- Relevez les compteurs de l'ancien appartement vous-même à titre de précaution